

04/06/2024

# IDENTITOVIGILANCE

*« Les bons soins au bon patient »*

**Dr Laure SCHNABEL**

[l.schnabel@ch-sarrebourg.fr](mailto:l.schnabel@ch-sarrebourg.fr)

Département d'information médicale  
Centres hospitaliers de Sarrebourg,  
de Saverne et CRS d'Abreschviller-Niderviller

# Préambule : les missions du DIM

- Information médicale → Connaissance des activités cliniques
  - Quelles pathologies soignées ?
  - Quels types de prise en charge ?
- Rôles du service d'information médicale
  - Recueil de l'information médicale
  - Contrôle et validation des données → tarification à l'activité (T2A)
  - Requêtes et statistiques à partir des données recueillies
  - Diffusion des informations (services, pôles, direction, tutelles...)
  - Veille réglementaire
  - Déploiement du dossier patient informatisé DxCare
  - **Identitovigilance** et respect de la confidentialité

# Objectifs

- Sensibilisation aux enjeux de l'identitovigilance
- Connaissance des risques liés aux erreurs d'identification
- Compréhension du rôle de chacun dans l'identitovigilance
- Compréhension du lien entre identitovigilance et données médicales du patient

# Définitions : l'identité

- **Identité** = ensemble des **traits** ou caractéristiques qui permettent de reconnaître une personne physique et d'établir son individualité au regard de la loi (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.)
  - ➔ Éléments attestés par des **documents officiels d'état civil**
- **Identité numérique** = représentation d'un individu physique dans un **système d'information**. Un même usager physique est associé à différentes identités numériques selon le système d'information utilisé : employeur, impôts, sécurité sociale, mutuelle, etc.
- **Identifiant** = séquence de **caractères alphanumériques** utilisée par un ou plusieurs systèmes d'information pour représenter une personne physique. Par exemple : Identifiant Permanent du Patient (IPP), matricule INS...

# Définitions : l'identification

- **Identification** = opérations permettant d'établir l'identité d'un individu au regard de l'état-civil, de le reconnaître comme individu physique, de lui créer un dossier personnel papier et/ou numérique
- Deux domaines complémentaires en santé dans l'identification des usagers :
  - **Identification primaire** : attribuer une identité numérique unique à chaque usager dans le système d'information → recherche, création, modification d'une identité
  - **Identification secondaire** : s'assurer que le bon soin sera délivré au bon patient → vérification à chaque étape de l'adéquation entre son identité réelle et celle présente sur les documents de prise en charge

→ A l'hôpital, le patient est identifié de façon unique dans le système d'information hospitalier, avec attribution d'un **IPP = Identifiant Permanent du Patient**

Chaque venue est identifiée par un nouveau numéro de dossier (externe ou hospitalisation) rattaché à cet IPP

# L'identité nationale de santé (INS)

- Il est indispensable qu'un usager soit **identifié de la même façon par tous les professionnels** qui partagent des données de santé le concernant
  - **Echange de données de santé** entre l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge de l'utilisateur
  - Qualité de la prise en charge et **sécurité des soins**
- Mise en place d'une **identité nationale de santé (INS) : identité numérique unique**, univoque, pérenne, permettant de référencer, de conserver et de transmettre les informations de santé d'un usager
  - Utilisation obligatoire depuis le 01/01/2021 par l'ensemble des professionnels de santé

# L'INS (suite)

- **L'INS** est une **identité numérique** qui repose sur des **bases nationales** de référence et comprend des informations permettant une identification fiable de chaque patient :
  - Le **matricule INS** qui a pour valeur le **NIR** (= Numéro d'Inscription au Répertoire de l'INSEE) ou NIA personnel de l'utilisateur
  - Les **traits d'identité** associés au NIR dans les bases de référence : nom de naissance, prénom(s), sexe, date de naissance et code INSEE du lieu de naissance

Matricule INS	Nom	Prénom(s)	Sexe	DDN	Lieu nais.	OID
260058815400233	DARK	JEANNE MARIE	F	01/01/2020	88154	1.2.250.1.213.1.4.8

# NIR-INS : qu'est-ce que le NIR ?

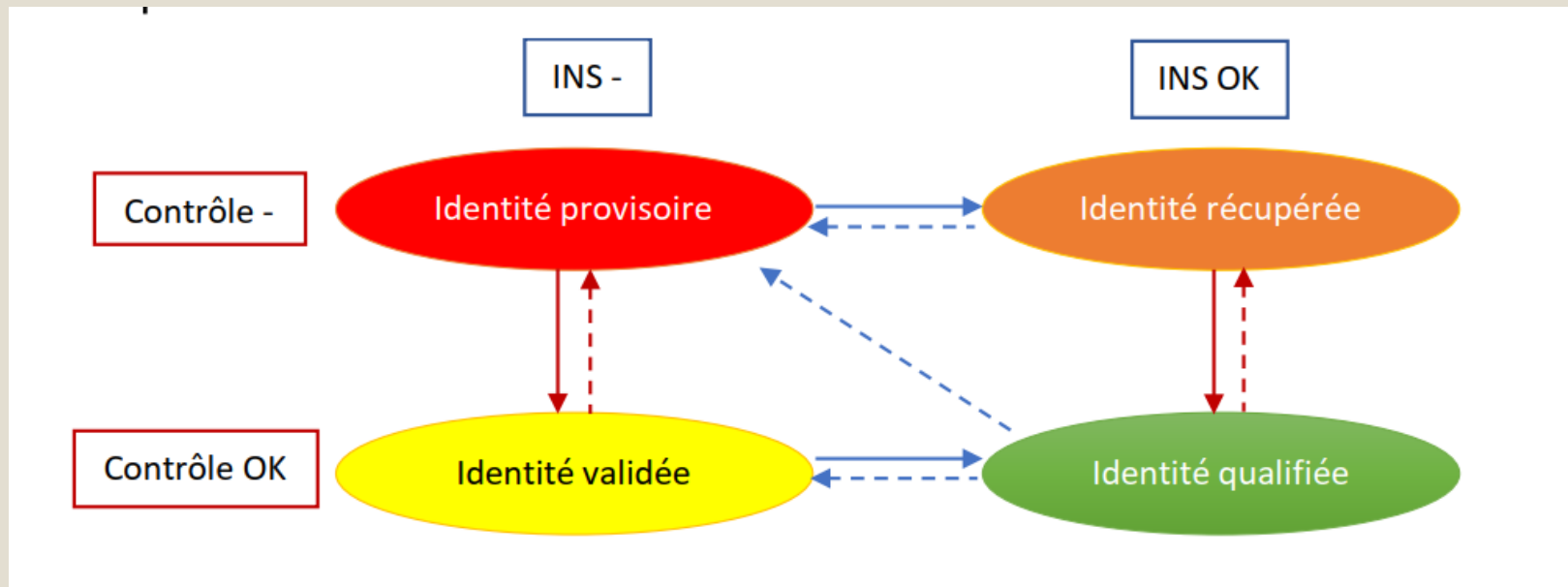
- Le **NIR**, numéro d'identification unique de l'individu, est formé de 13 chiffres :
  - Le sexe (1 chiffre)
  - L'année de naissance (2 chiffres)
  - Le mois de naissance (2 chiffres)
  - Le code INSEE du lieu de naissance (5 chiffres)
  - Un numéro d'ordre qui permet de distinguer les personnes nées au même lieu à la même période (3 chiffres)
  - + Une clé de contrôle (2 chiffres)
- Le NIR est communément appelé « **numéro de sécurité sociale** »



# La qualification de l'identité

- Depuis 2021, un accès au **téléservice INSi** (Identifiant National de Santé intégré) dans les établissements de santé est possible afin de **recupérer l'INS** et de **qualifier les identités**
- Il existe 4 statuts de qualification d'une identité
  - « **Identité provisoire** » est attribué, par défaut, à toute identité numérique créée sans utilisation du téléservice INSi ;
  - « **Identité recupérée** » est attribué lorsque l'identité numérique est créée à partir de l'identité INS récupérée après interrogation du téléservice INSi
  - « **Identité validée** » est attribué après contrôle de cohérence des traits enregistrés en identité provisoire avec ceux portés par un dispositif d'identification à haut niveau de confiance (CNI, passeport)
  - « **Identité qualifiée** » associe la récupération de l'identité INS (ou sa vérification) à partir du téléservice INSi et le contrôle de cohérence des traits enregistrés avec ceux portés par un dispositif à haut niveau de confiance

# La qualification de l'identité



# La qualification de l'identité

- La qualification de l'identité permettra ensuite le **partage d'information** de manière **fiable et sécurisée** entre les établissements de santé et la médecine de ville via « **Mon espace santé** » (incluant le dossier médical partagé (DMP) et d'autres informations sur le patient)

# Les traits d'identité

- **Traits stricts** : définissent l'identité officielle d'un usager de la santé

- **Nom de naissance**
- **Premier prénom de naissance**
- **Date de naissance**
- **Sexe**
- **Lieu de naissance** (code INSEE)
- Liste des **prénoms de naissance**
- **Matricule INS**

➔ Indispensables à la recherche et à l'identification d'un patient

➔ **Création d'une identité numérique** = saisie d'**au moins 5 traits stricts** : nom de naissance, premier prénom de naissance, date de naissance, sexe et lieu de naissance

# Les traits d'identité (suite)

- Traits complémentaires : informations personnelles susceptibles d'évoluer dans le temps → supplément d'informations pour la bonne prise en charge de l'utilisateur
  - **Nom et prénom utilisés** dans la vie courante
  - **Coordonnées** (adresse, numéro de téléphone)
  - Identités et coordonnées des **proches**...
- Saisis en fonction des consignes établies localement, soit aux dires de l'utilisateur (ou de ses proches), soit sur un document preuve

# L'identitovigilance

- **Identitovigilance** : organisation et moyens mis en œuvre pour **fiabiliser** l'identification d'un usager et **sécuriser ses données de santé** à toutes les étapes de sa prise en charge
  - Elaboration de **documents de bonnes pratiques** relatifs à l'identification de l'usager
  - **Formation** et **sensibilisation** des acteurs sur l'importance de la bonne identification des usagers à toutes les étapes de leur prise en charge
  - **Gestion des risques** et **analyse des événements indésirables** liés aux erreurs d'identification
  - **Evaluation des pratiques** et de la compréhension des enjeux par l'ensemble des acteurs concernés (professionnels, usagers, correspondants externes)

# Haute autorité de santé

Manuel de certification V2024 Chapitre 2 critère 2.3-01 :

« **Les équipes respectent les bonnes pratiques d'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge** »

« *L'identification fiable et unique du patient à toutes les étapes de sa prise en charge et à chaque venue, permet de relier toutes les données relatives à une personne et de délivrer l'acte prescrit à la bonne personne.* »

Bonne identification du patient = facteur clé de la sécurité de son parcours de santé

→ **L'identitovigilance est le premier acte de soin**

## **Critère 2.3-01** Les équipes respectent les bonnes pratiques d'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

L'identification fiable et unique du patient à toutes les étapes de sa prise en charge et à chaque venue permet de relier toutes les données relatives à une personne et de **délivrer l'acte prescrit à la bonne personne** entre le bénéficiaire, la prescription de l'acte et les traitements médicaux. L'utilisation de l'Identité Nationale de Santé (INS) pour **référencer les données de santé** est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle est constituée du Numéro d'Identification au Répertoire des personnes physiques ou Numéro Identifiant Attente de l'individu pour les personnes nées à l'étranger, et des cinq traits INS : **nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance** (Code INSEE). Avant une première utilisation, l'INS doit être **qualifiée par appel au téléservice INSi**. La vigilance de tous les acteurs permet de maîtriser le risque d'erreur. Les **équipes informent le patient** qu'à chacune des étapes de sa prise en charge, la **concordance** entre son **identité**, ses **prescriptions** et les **actes** fera l'objet d'une **vérification** et elles l'impliquent autant que possible dans cette procédure de sécurité. Les personnels habilités sont formés à la qualification de l'INS. Les personnels administratifs et les professionnels de santé sont formés à la surveillance et à la prévention des erreurs d'identification. Avant tout acte, ils vérifient la concordance **L'identitovigilance permet de limiter le risque d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification** (erreur de site opératoire, erreur de traitement, erreurs de résultats de laboratoire...).



# L'identitovigilance dans un établissement de santé

- Les structures de santé doivent formaliser la **politique institutionnelle d'identification** de l'utilisateur au sein d'une **charte d'identitovigilance**
- La charte d'identitovigilance rappelle les principes à respecter pour :
  - **Recueillir l'identité** des usagers
  - **Prévenir les risques** liés à une mauvaise identification
  - **Harmoniser les pratiques** et favoriser l'acculturation de la **sécurité** des professionnels
  - **Impliquer les usagers** dans cette exigence de sécurité
- **Procédures** mises en œuvre en fonction des **risques** et de leur **criticité**

# Risques encourus en cas d'identification imparfaite

- **Événements indésirables** graves avec **perte de chance**, risque de **complication**, de **décès** :
  - Administration de soins au mauvais patient : erreurs d'administration de médicament, de transfusion, d'examens radiologiques...
  - Retard de prise en charge
  - Erreur diagnostique ou thérapeutique
  - Echange d'informations erronées entre professionnels (imagerie, biologie)
  - Enregistrement de données de santé dans le dossier d'un autre usager (collision)
  - Création de plusieurs dossiers pour un même usager (doublons)
  - Désorganisation (programme du bloc)
- **Conséquences juridiques** (plaintes, procès, mise en jeu de la responsabilité de l'établissement, des professionnels) et **financières** (erreurs de facturation)
- Impact négatif en termes d'**image**

# Les anomalies d'identification : doublons

- **DOUBLONS : 1 même personne physique possède au moins 2 identifiants**
  - Sources d'erreurs :
    - Défaut de recherche d'un enregistrement préexistant ou erreur de sélection d'un dossier à l'admission
  - **Plusieurs dossiers** pour la **même personne** physique
  - Pas de rassemblement de l'ensemble des informations → **risque de manque d'informations lors de la prise en charge**
- **Signalement** et demande de fusion auprès du **service des admissions**  
(procédure)

# Les anomalies d'identification : collisions

- **COLLISIONS : 1 même identifiant pour au moins 2 personnes physiques**
  - Sources d'erreurs :
    - Enregistrement de données dans un mauvais dossier (informatique ou papier)
    - Utilisation frauduleuse de l'identité d'un usager déjà enregistré localement
    - Opération de fusion réalisée à tort entre des dossiers n'appartenant pas au même usager
  - **Un seul dossier** pour **plusieurs personnes** physiques
  - **Risque de prendre des décisions au regard des données de santé d'une autre personne**

→ **Signalement** auprès du **service des admissions**

→ Séparation des dossiers médicaux par le DIM et les médecins responsables du patient

# Gestion des risques en identitovigilance

- Identifier les **lieux**, **professionnels** et **situations** associés à des risques d'erreurs d'identification → mettre en place des **barrières de sécurité** destinées à **diminuer la probabilité de survenue des erreurs**
- 2 approches complémentaires selon le moment où l'action est menée
  - **GDR a priori** : **prévention** des risques évitables
  - **GDR a posteriori** : détecter et **analyser les dysfonctionnements** pour éviter qu'ils ne se reproduisent

# Gestion des risques en identitovigilance (suite)

- **GDR a priori** : prévention des risques évitables
  - **Cartographie de risques a priori** : recenser les situations connues d'erreurs d'identification, les catégoriser en termes de niveau de criticité (élevé, moyen ou faible) et identifier les mesures à mettre en œuvre pour les prévenir
  - Mise en œuvre de **mesures barrières** décrites dans une **documentation qualité**
  - **Procédures** précisant la conduite à tenir dans les activités à plus haut niveau de risque d'erreurs
  - **Formation** des professionnels
- **GDR a posteriori** : détecter et analyser les dysfonctionnements pour éviter qu'ils ne se reproduisent
  - **Système de signalement des événements indésirables** : permet d'identifier des situations de dysfonctionnements en termes d'identification primaire et secondaire
  - **Retours d'expériences** : visent à analyser les facteurs institutionnels, organisationnels et humains ayant conduit à l'erreur et à mettre en place des actions correctives et/ou préventives adaptées

# Cartographie des risques a priori

## Risques plus élevés pour certains services ou structures :

- Accueil non programmé (**urgences**, maternité...) → grand nombre de passages et accueil d'utilisateurs non connus
- Actes à risques (**bloc opératoire, radiothérapie, chimiothérapie...**)

## Risques plus élevés pour certains utilisateurs :

- Utilisateurs non communicants, incapables de décliner leur identité (**troubles cognitifs, confus, non francophone, inconscient...**)
- Utilisation frauduleuse de l'identité d'un autre, faute de couverture sociale (**usurpation d'identité**)
- Utilisation de **traits différents dans la vie courante** (noms et prénoms d'usage)
- Nom et prénom commun à de nombreux autres utilisateurs (**homonymie**)

# Le risque d'erreur d'identification en pratique

## Un patient hospitalisé en médecine doit subir une gastroscopie

- Le brancardier s'adresse à l'une des IDE qui lui dit que le patient est dans la chambre XX côté fenêtre
- Il prend en charge le patient et le descend en endoscopie
- Lors de cette gastroscopie sans anesthésie le praticien constate que le malade n'est pas à jeun, il appelle le service
- L'IDE est étonnée car le patient est toujours dans sa chambre... le praticien insiste, il a lui-même vérifié l'identité du patient
- L'IDE affirme que le patient qui doit avoir la gastroscopie est toujours là...
- Il y a eu erreur de patient
- Dans les heures qui suivent le patient développe un syndrome d'inhalation bronchique, il est hospitalisé en USC pendant 4 jours, les suites seront simples

## Que s'est-il passé ?



# Cherchez l'erreur...ou plutôt les facteurs contributifs

## **Facteur institutionnel**

- La procédure de vérification de l'identité existe, la mise en place d'un bracelet d'identification après vérification est obligatoire. Son évaluation n'est pas organisée

## **Facteur environnemental – conditions de travail**

- Le service est sectorisé, l'IDE qui a renseigné le brancardier n'est pas celle qui est en charge du patient, information donnée au vu de la planification murale
- Le brancardier est arrivé au moment où les IDE avaient 4 entrées et 2 sorties à gérer

# Cherchez l'erreur...ou plutôt les facteurs contributifs

## Facteur tâches - procédures

- Le brancardier n'a pas vérifié l'identité du patient avant de le prendre en charge
- Il a oublié le dossier, l'acte a été réalisé sur la base du bon de demande d'examen
- À l'arrivée du patient au bloc technique, l'identité du patient a été vérifiée deux fois, par l'IDE et le médecin, avec une question fermée (« vous êtes bien Monsieur Dupont ? »)

# Cherchez l'erreur...ou plutôt les facteurs contributifs

## Facteur équipe

- Aucune IDE n'a accompagné le brancardier ni vérifié l'identité du patient avec lui

## Facteur individuel

- Le brancardier s'est trompé de lit de façon inexplicable
- Il n'a pas vérifié l'identité du patient avant de le prendre en charge
- Il n'a pas remarqué que le patient n'avait pas de bracelet d'identification
- À l'arrivée du patient au bloc technique, l'identité du patient a été vérifiée deux fois, par l'IDE et le médecin, avec une question fermée (« vous êtes bien Monsieur Dupont ? »)

## Facteur patient

- Le patient est âgé et il présente des troubles cognitifs qui ne lui permettent pas de réaction critique

# Analyse de l'erreur

- **Le résultat de l'analyse montre**

- Une charge de travail dense
- Une procédure qui existe mais n'est pas respectée
- Un erreur individuelle que le brancardier n'explique pas
- Un examen réalisé sans la présence du dossier du patient
- La forme inadaptée de la question posée au patient sur son identité
- Un facteur patient non pris en compte

- **La suite donnée**

- Procédures revues et expliquées à tous les intervenants
- Une revue de morbi-mortalité organisée avec un retour d'expérience pour apprendre de l'erreur
- La programmation d'une évaluation du respect des procédures

# Gestion des risques liée à l'identification primaire

- *Rechercher l'identité par **date de naissance + sexe** (éventuellement complété par les 1<sup>ers</sup> caractères du nom ou prénom si la base est étendue), afin de faire un premier filtre et éviter les collisions*
- *Vérifier l'identité via une **pièce d'identité de haut niveau de confiance***
  - *Passeport*
  - *Carte nationale d'identité*
  - *Pour les mineurs qui n'en disposent pas : extrait acte de naissance ou livret de famille et vérification de l'identité d'un parent*
  - *Pour les étrangers qui n'en disposent pas : titre permanent de séjour*
- ***Participation active de l'utilisateur***
  - *A la vérification de son identité sur les étiquettes au moment de l'enregistrement : « patient acteur de sa sécurité »*
  - *À la modification de ses papiers d'identités s'ils sont erronés*

# Gestion des risques liée à l'identification primaire

- **Saisir l'identité** de façon réglementaire
  - Saisie telle qu'elle apparaît sur la ligne du document d'identité
  - En caractères majuscules non accentués, sans signe diacritique et sans abréviation
  - Les traits d'union et apostrophes doivent être conservés
- **Qualifier l'identité** via le téléservice INSi afin de rattacher l'INS au patient

# Gestion des risques liée à l'identification secondaire

- **Participation active de l'utilisateur** à la vérification de son identité avant les soins : « **patient acteur de sa sécurité** »
- Utilisation du *nom utilisé et du prénom utilisé* pour les **échanges directs** avec l'utilisateur : dialogue soignant-soigné, mais utilisation *du nom de naissance et prénom de naissance* pour **l'identification du patient**
- *Dispositifs d'identification physique* : pose d'un **bracelet**
- **Contrôles de cohérence** entre l'identité de l'utilisateur et celle relevée sur les documents (prescription, plan de soins, pilulier, étiquette, CR, résultats...)
- *Vérification de la cohérence* (affichage, présence, appellation des champs relatifs à l'identité) entre les **différents logiciels** échangeant des données de santé de l'utilisateur au sein de la structure

# Identification du patient dès son admission dans l'unité de soins

- Dès l'arrivée dans le service, un **bracelet** d'identification est posé au patient. Pourquoi ce bracelet est-il nécessaire à la sécurité ?
- **Pour le patient**
  - Modification de la **perception du risque**
  - Mise en **confiance** envers les structures de soins
  - **Culture de sécurité** partagée : compréhension et appropriation des règles d'identification
- **Pour les professionnels**
  - Nécessité de **sécuriser** des soins de plus en plus techniques
  - **Multiplés acteurs** de soins autour d'un patient, beaucoup de services et de transferts
  - **Turnover** important du personnel



# Quand vérifier l'identité du patient ?

- **Pour tout acte** de prévention, diagnostic, thérapeutique, prescription médicale
  - A chaque **consultation** ou RDV
  - Avant chaque **soin**, prélèvement sanguin
  - Avant chaque **prise en charge** au **bloc opératoire, endoscopie, imagerie, médecine nucléaire...**
  - Avant chaque **administration de médicaments** ou autre produit (médicaments dérivés du sang, produits sanguins labiles, produits radioactifs,...)
- Lors de **l'identification des demandes** d'examens, de transports...
- Lors de **l'utilisation du dossier médical** et de ses documents (carte de groupe sanguin, résultats d'examens...), lors du rangement des résultats d'examens dans les dossiers
- Lors de la **réception de produits**, matériels identifiés au nom du patient (concordance produit/patient/prescription)
- Avant tout **transport** (interne ou externe)

# Comment vérifier l'identité du patient ?

- Double identification : **orale** + dispositifs d'identification **physique**
- **Question ouverte** : faire décliner l'identité

**NON**

Vous êtes bien M. Martin ?

Oui

Ne déclinez pas l'identité du patient.

**OUI**

Pouvez-vous me rappeler votre nom, s'il vous plaît ?

M. Martin Paul

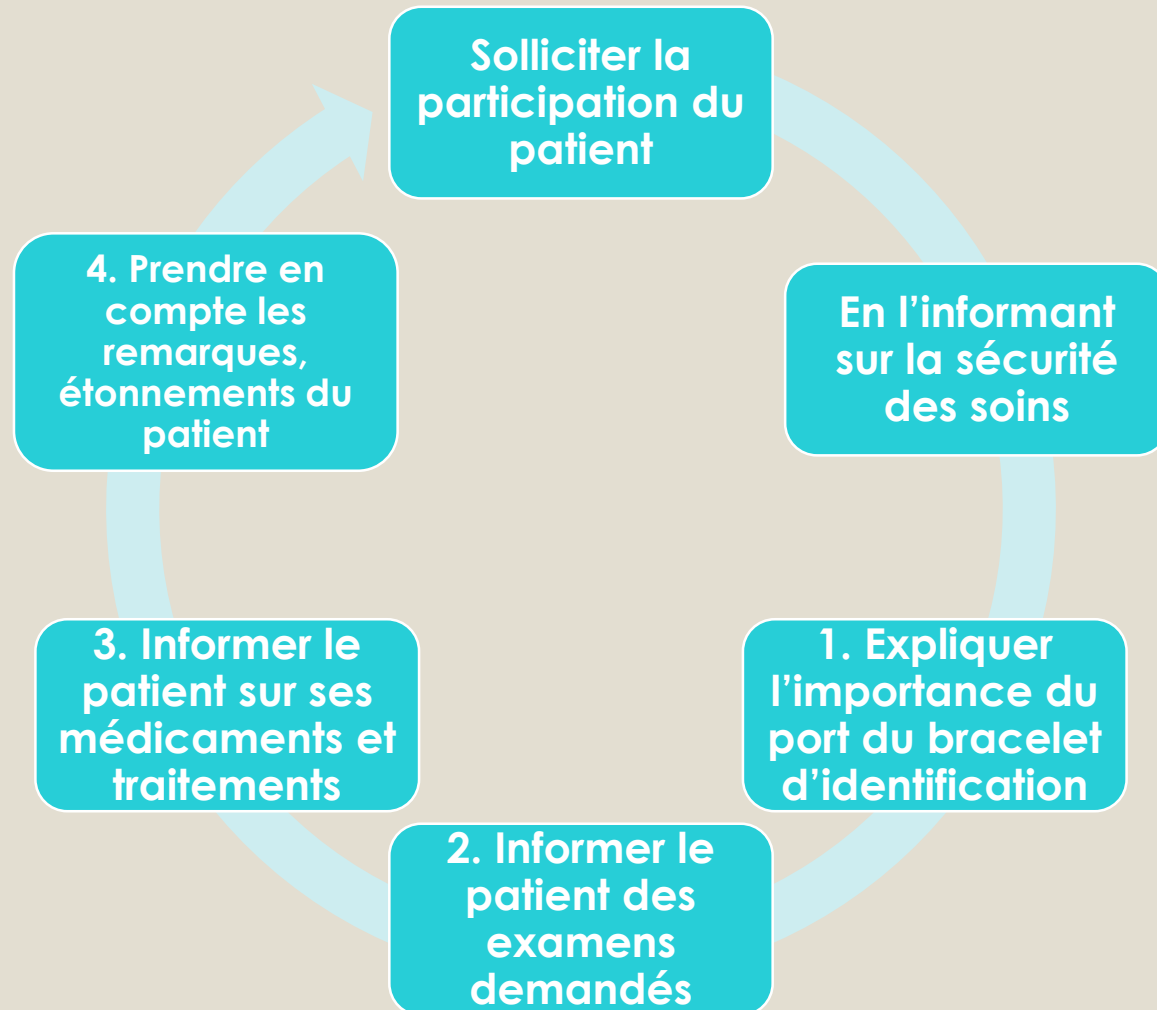
Demandez-lui de vous dire :

- son nom,
- son prénom,
- sa date de naissance,

Et ce, avant chaque acte le concernant

The infographic is divided into two horizontal panels. The top panel, labeled 'NON', shows a healthcare worker (green icon with 'H') asking a patient (blue icon) 'Vous êtes bien M. Martin ?'. The patient replies 'Oui'. A large red 'X' is drawn over the entire scene. To the right, a red arrow points to a red sad face icon, with the text 'Ne déclinez pas l'identité du patient.' The bottom panel, labeled 'OUI', shows the same healthcare worker asking 'Pouvez-vous me rappeler votre nom, s'il vous plaît ?'. The patient replies 'M. Martin Paul'. To the right, a green arrow points to a green happy face icon, with the text 'Demandez-lui de vous dire : - son nom, - son prénom, - sa date de naissance, Et ce, avant chaque acte le concernant'.

# Implication du patient : patient = partenaire actif



# Quiz

Quelle est la signification de CIV ?

- a. Comité interne des vigilances
- b. Centre d'information des vigilances
- c. Contrôle d'identité validé
- d. Cellule d'identitovigilance

# Quiz

Quelle est la signification de CIV ?

- a. Comité interne des vigilances
- b. Centre d'information des vigilances
- c. Contrôle d'identité validé
- d. Cellule d'identitovigilance

# Quiz

J'appelle Monsieur Meyer en salle d'attente. Un patient se lève et me suit :

- a. Je réalise son examen sans tarder
- b. Je lui demande ses étiquettes, son nom, son prénom et sa date de naissance et les compare avec les étiquettes et je lui fais son examen
- c. Je lui demande ses étiquettes et je lui fais son examen
- d. Je lui demande « vous êtes bien Monsieur Meyer ? » avant de réaliser son examen

# Quiz

J'appelle Monsieur Meyer en salle d'attente. Un patient se lève et me suit :

- a. Je réalise son examen sans tarder
- b. Je lui demande ses étiquettes, son nom, son prénom et sa date de naissance et les compare avec les étiquettes et je lui fais son examen
- c. Je lui demande ses étiquettes et je lui fais son examen
- d. Je lui demande « vous êtes bien monsieur Meyer ? » avant de réaliser son examen

# Quiz

Il est 14h30, je viens de prendre mon service. Je vais donner les médicaments à Monsieur Dupont arrivé ce matin

- a. On a discuté de ce patient aux admissions, c'est la seule admission du jour, je lui donne ses médicaments sans lui demander son identité
- b. Je lui demande de me donner son nom, prénom et sa date de naissance et je lui donne ses médicaments
- c. J'ai vérifié le numéro de la chambre, je peux lui donner ses médicaments



# Quiz

Il est 14h30, je viens de prendre mon service. Je vais donner les médicaments à Monsieur Dupont arrivé ce matin

- a. On a discuté de ce patient aux admissions, c'est la seule admission du jour, je lui donne ses médicaments sans lui demander son identité
- b. Je lui demande de me donner son nom, prénom et sa date de naissance et je lui donne ses médicaments
- c. J'ai vérifié le numéro de la chambre, je peux lui donner ses médicaments

# Quiz

Je me rends compte que j'ai fait un mauvais examen au mauvais patient. Il n'y a pas de conséquences graves pour le patient, c'est juste une radio du poignet

- a. Je préviens mon cadre
- b. Ce n'est pas grave, en plus c'est la première fois que ça m'arrive, je ne dis rien
- c. Je rédige une fiche d'événement indésirable

# Quiz

Je me rends compte que j'ai fait un mauvais examen au mauvais patient. Il n'y a pas de conséquences graves pour le patient, c'est juste une radio du poignet

- a. Je préviens mon cadre
- b. Ce n'est pas grave, en plus c'est la première fois que ça m'arrive, je ne dis rien
- c. Je rédige une fiche d'événement indésirable

# Quiz

Qu'est ce qui relève de l'identitovigilance?

- a. Un compte rendu d'examen
- b. Une étiquette patient
- c. Un prélèvement
- d. Un courrier de sortie (lettre de liaison)
- e. Un bracelet d'identification
- f. Un brancardage
- g. Un formulaire personne de confiance

# Quiz

Qu'est ce qui relève de l'identitovigilance?

- a. Un compte rendu d'examen
- b. Une étiquette patient
- c. Un prélèvement
- d. Un courrier de sortie (lettre de liaison)
- e. Un bracelet d'identification
- f. Un brancardage
- g. Un formulaire personne de confiance

# Quiz

Je dois réaliser un prélèvement sanguin, dans quel ordre je procède:

- a. Préparer le matériel, étiqueter le matériel, vérifier l'identité, rassurer le patient, choisir le site, désinfecter, prélever, envoyer
- b. Rassurer le patient, préparer le matériel, vérifier l'identité, choisir le site, désinfecter, étiqueter le matériel, prélever, envoyer
- c. Vérifier l'identité, rassurer le patient, préparer le matériel, étiqueter le matériel, choisir le site, désinfecter, prélever, envoyer
- d. Vérifier l'identité, rassurer le patient, préparer le matériel, choisir le site, désinfecter, prélever, étiqueter le matériel, envoyer

# Quiz

Je dois réaliser un prélèvement sanguin, dans quel ordre je procède:

- a. Préparer le matériel, étiqueter le matériel, vérifier l'identité, rassurer le patient, choisir le site, désinfecter, prélever, envoyer
- b. Rassurer le patient, préparer le matériel, vérifier l'identité, choisir le site, désinfecter, étiqueter le matériel, prélever, envoyer
- c. Vérifier l'identité, rassurer le patient, préparer le matériel, étiqueter le matériel, choisir le site, désinfecter, prélever, envoyer
- d. Vérifier l'identité, rassurer le patient, préparer le matériel, choisir le site, désinfecter, prélever, étiqueter le matériel, envoyer

# Quiz

Quels sont les 5 traits stricts nécessaires la création d'une identité numérique :

- a. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Liste des prénoms de naissance
- b. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Lieu de naissance (code INSEE) ; Liste des prénoms de naissance
- c. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Lieu de naissance (code INSEE)
- d. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Matricule INS



# Quiz

Quels sont les 5 traits stricts nécessaires la création d'une identité numérique :

- a. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Liste des prénoms de naissance
- b. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Lieu de naissance (code INSEE) ; Liste des prénoms de naissance
- c. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Lieu de naissance (code INSEE)
- d. Nom de naissance ; Premier prénom de naissance ; Date de naissance ; Sexe ; Matricule INS

# Quiz

Qu'est-ce qu'une collision de dossiers ?

- a. C'est lorsqu'un même identifiant est utilisé pour au moins deux personnes physiques différentes
- b. C'est lorsqu'un même patient a plusieurs identifiants différents dans la base de données

# Quiz

Qu'est-ce qu'une collision de dossiers ?

- a. C'est lorsqu'un même identifiant est utilisé pour au moins deux personnes physiques différentes
- b. C'est lorsqu'un même patient a plusieurs identifiants différents dans la base de données

# Pour conclure

- **Un patient = nom de naissance + prénom + DDN + sexe (attention aux noms usuels)**
- **Identifier le patient à toutes les étapes** de sa prise en charge : questions ouvertes + identification physique
- **Identification du patient = acte de soins** qui engage la responsabilité du soignant
- Ne jamais considérer que l'on « connaît » son patient
- Ne jamais confier à un tiers la vérification de l'identité pour un acte que l'on réalise
- **Sensibiliser les patients** à l'importance de leur identification
- **Signaler toute erreur** d'identification d'un patient quelle que soit l'étape de sa prise en charge : le dépistage et le signalement des anomalies font partie des bonnes pratiques collectives → **actions correctrices sans perte de temps**

# Sources

- Ministères des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/securite-des-soins-securite-des-patients/article/identitovigilance>
- Référentiel national d'identitovigilance version 1.2 juin 2021 :
  - Volet 0 les points essentiels que tout acteur de santé doit connaître
  - Volet 1 principes d'identification des usagers commun à tous les acteurs de santé
  - Volet 2 identitovigilance en établissements de santé

Merci de votre attention

04/06/2024

# IDENTITOVIGILANCE

*« Les bons soins au bon patient »*

**Dr Laure SCHNABEL**

[l.schnabel@ch-sarrebourg.fr](mailto:l.schnabel@ch-sarrebourg.fr)

Département d'information médicale  
Centres hospitaliers de Sarrebourg,  
de Saverne et CRS d'Abreschviller-Niderviller